

ACHATS NOUVEAUX AVIONS

BONNE NOUVELLE pour qui ?

17 Décembre 2021

Le conseil d'administration d'Air France-KLM réuni le 16 décembre a décidé de commander 100 nouveaux avions de la famille A320NEO / A321NEO avec 60 avions en droits d'acquisition en plus et une livraison comprise entre 2023 et 2030.

Ces avions sont à destination de Transavia France, Transavia Hollande et KLM.



Nous n'avons pas à ce jour la répartition précise de cette commande entre les 3 entreprises. La seule chose sûre est qu'il n'y a pas de commande à ce jour pour la compagnie Air France. Cette commande avait été annoncée depuis mai 2021, sans en connaître le type d'avion et le nombre.

Concernant le moyen-courrier d'Air France, toutes les options seront étudiées pour le remplacement des A320 et A321. (Une version allongée de l'A220-300, la famille A320NEO, la famille B737MAX voir le futur Boeing MoM (Middle of the Market))



Le même jour, est annoncée la commande de 4 A350 Cargo et 4 en options. Ces avions ont un créneau de réception en 2028 avec une possibilité d'avancement en 2026-2027. Depuis la crise du Covid en 2020, l'activité Cargo a été intense et plusieurs réflexions étaient en cours sur l'achat d'un nouveau freighter et la transformation d'un B777 pax en tout cargo.

Cette commande nous surprend même si on ne peut que s'en féliciter. Nous aimerions juste que l'activité cargo si elle augmente se fasse avec du personnel Air France et non en faisant la part belle à la sous-traitance comme nos collègues peuvent le vivre depuis des années. Certains anciens se rappelleront le temps où Air France possédait une dizaine de B747 Cargo.

Pour revenir aux achats des nouveaux A320NEO-A321NEO, l'inquiétude est grande pour les salariés de l'entreprise. En effet, nous pensons sincèrement que cet achat va augmenter la capacité de Transavia France et ce au détriment de l'activité court-courrier d'Air France. Avec cette annonce, nous sommes certains que l'avenir du court-courrier s'obscurcit de plus en plus. **L'activité domestique au sein de notre entreprise, face à cette annonce, aux mesures d'écologie, la concurrence ferroviaire et celle des low-costs, a du plomb dans l'aile.**

L'UNSa Aérien Air France NE PEUT SE RESOUDRE A VOIR DISPARAITRE UNE PARTIE DE NOTRE ACTIVITE. NOUS AVONS TOUS EN MEMOIRE LE NOM DES ANCIENNES COMPAGNIES QUE SONT AIR INTER, BRIT AIR, REGIONAL, AIRLINER. NOUS NE VOULONS PAS QUE NOTRE COMPAGNIE DISPARAISSE AU DETRIMENT DES LOW-COST QUI FAVORISENT LA CASSE SOCIALE.